

LA DÉCLARATION DE TERRITOIRES LIBRES



**Les Amis
de la Terre
International**

COMPILATION D'IDÉES ET D'EXPÉRIENCES

2018



FAMILLE GUARANI EN TRAIN DE RÉCUPÉRER DES TERRES.

IMAGE: DOUGLAS DE OLIVEIRA FREITAS



Friends of the Earth International est le plus grand réseau environnemental de la société civile au monde, réunissant 75 groupes membres nationaux et quelques 5.000 groupes d'activistes locaux sur tous les continents. Avec plus de 2 millions de membres et de partisans à travers le monde, nous faisons campagne sur les problèmes environnementaux et sociaux les plus urgents d'aujourd'hui. Nous dénonçons le modèle actuel de la mondialisation économique et de l'entreprise et nous proposons des solutions qui contribueront à créer des sociétés durables sur le plan environnemental et socialement justes.

En savoir plus sur www.foei.org

NOTRE VISION

Est celle d'un monde en paix, durable. Un monde fondé sur des sociétés vivant en harmonie avec la nature. Nous imaginons une société faite d'hommes et de femmes vivant dans la solidarité, la dignité, l'unité, l'épanouissement. Une société au sein de laquelle l'égalité et les droits humains et des peuples sont une réalité. Cette société sera fondée sur la souveraineté et la participation des peuples. Elle sera ancrée dans la justice sociale, économique, environnementale, avec une vraie égalité entre les hommes et les femmes. Elle sera libre de toute forme de discrimination et d'exploitation, comme le néolibéralisme, la mondialisation au profit des entreprises, le néocolonialisme et le militarisme. Nous sommes convaincus qu'un meilleur avenir est promis à nos enfants grâce à nos actions.

Texte préparé par Isaac Rojas, co-coordonateur du Programme des Forêts et Biodiversité des Amis de la Terre International avec des commentaires de Claudia Ramos et Gustavo Castro (Otros Mundos - Amis de la Terre Mexique); Jeff Conant (Amis de la Terre États-Unis), Nele Marien (co-coordonateur du Programme International des Forêts et Biodiversité des Amis de la Terre International), Peter Kodde (Milieudefensie - Amis de la Terre Pays-Bas) et Héctor de Prado (Amis de la Terre Espagne).

Conception: Nicolás Medina



Les Amis
de la Terre
International



ASIE PACIFIQUE
EUROPE
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
AMÉRIQUE DU NORD
AFRIQUE



EN GUISE D'INTRODUCTION

Dans le Programme des Forêts et Biodiversité, nous avons réfléchi aux diverses manières d'arrêter et d'expulser de nos territoires les projets et les politiques de financiarisation de la nature (FN). Ce processus de réflexion, résultat de la rencontre d'Ouganda¹, nous a fait comprendre qu'il fallait rassembler les stratégies communes qui avaient été appliquées à cette date avec les communautés et les Peuples Indigènes : dans certains cas, il s'agissait d'activités menées au plan national, qui avaient impliqué des tâches de plaidoyer et de lobbying avec les autorités locales ; dans d'autres cas, il s'agissait d'activités localisées ; en plus, d'importantes réflexions avaient eu lieu concernant le travail au plan international. Nous sommes convenus qu'il fallait expliquer ces questions de façon plus simple, mais sans perdre de vue les points les plus importants qui nous font rejeter les projets de ce genre, et mettre en lumière les solutions réelles que les peuples et les communautés commencent déjà à mettre en route.

L'une des idées proposées a été de déclarer nos territoires 'libres de REDD'. Pourquoi pas ? Nous connaissons plusieurs organisations d'ATI qui l'ont fait, par exemple dans le cadre de leur lutte contre les mines ou les organismes transgéniques. Avec le temps, à mesure que nous nous sommes occupés d'autres thèmes comme la FN, certaines organisations ont manifesté leur intérêt à déclarer leurs territoires libres de projets de financiarisation, celle-ci faisant partie du système fondé sur l'extraction. Cependant, les effets négatifs des projets REDD et de la FN en général sont perçus comme plus abstraits, car ils ne sont pas aussi visibles que, par exemple, ceux de l'extraction minière. En outre, on les présente comme une forme de conservation de la nature qui, en plus, sera rémunérée. Ces circonstances rendent complexe le processus de déclaration d'un territoire libre de REDD ou de FN. Au Costa Rica², un groupe d'autochtones du territoire de Talamanca, situé dans le sud du pays, a déclaré son territoire 'libre de REDD'. Dès le début ils se sont heurtés à plusieurs problèmes. Le plus important était d'expliquer comment un système qui est présenté comme un moyen de contribuer à la conservation des forêts et qui, en plus, rapportera

de l'argent, comporte des effets négatifs. Or, il s'est avéré bientôt que cette question serait abordée avec succès, parce que la déclaration concernait un territoire indigène où la population a des rapports spirituels et culturels avec la forêt : dans ces circonstances, les effets négatifs sont plus faciles à comprendre. En plus, le territoire est collectif et toute la communauté en prend soin. Une autre question abordée a été celle de l'autonomie indigène : d'où vient la proposition de REDD ? Provient-elle des peuples autochtones ou d'organismes internationaux qui affirment que pour conserver la forêt il faut en faire sortir tous les habitants ? Que veulent les peuples autochtones ? Les questions de ce genre ont donné lieu à des réflexions importantes sur REDD, à analyser quels sont les responsables directs du changement climatique et comment les systèmes comme celui-ci permettent aux grandes entreprises de continuer à polluer. Finalement, l'expérience des peuples autochtones au sujet du paiement pour services écologiques (PSE) au Costa Rica (le système REDD a été présenté comme un nouveau PSE) a contribué à montrer qu'il risquait d'apporter de nouveaux problèmes, comme la distribution des sommes éventuelles, la division des communautés et les restrictions quant à l'utilisation de la forêt. Le groupe REDDeldía³ a eu une expérience semblable dans la région Selva du Chiapas.

Nous avons donc entrepris de rassembler, de lire et de classer les idées issues du travail de plusieurs de nos organisations, afin qu'elles puissent être utilisées et enrichies. Ainsi, nous pourrions voir ce que signifie de déclarer un territoire libre – de REDD, de FN ou de n'importe quelle autre menace – et partager en même temps des expériences diverses. Le présent document ne propose pas de recettes, car la déclaration d'un territoire libre peut beaucoup varier à l'intérieur d'un pays et d'un pays à l'autre. Notre intention est tout simplement de partager des idées, dans l'espoir qu'elles seront enrichies grâce au travail que l'on fera pour déclarer nos territoires libres de politiques nuisibles et de menaces et pour que nos propositions restent présentes partout.

1. Rencontre sur les forêts et la biodiversité organisée en Ouganda en 2013.

2. Communication personnelle avec Mariana Porras de COECOCEIBA-AT.

3. <https://grupocartadebelem.wordpress.com/2013/07/15/chiapas-suspendido-el-programa-redd-plus-dice-semahn/>.

QU'IMPLIQUE-T-IL DE DÉCLARER UN TERRITOIRE LIBRE ?

La déclaration d'un territoire libre est une mise en pratique du principe de l'autonomie. Telle est l'idée qui résume et qui explique le mieux le sens et les implications d'un processus de ce genre.

Il s'agit d'une mesure politique destinée à exercer les droits de l'homme qui nous protègent en tant que communauté, en tant que membres d'une collectivité. Nous faisons allusion non seulement au droit de prendre les décisions concernant les territoires, les activités et les politiques les concernant, mais également au droit de recevoir l'information nécessaire en temps opportun, de disposer du temps nécessaire pour analyser et comprendre cette information en respectant les formes traditionnelles lorsqu'elles existent. C'est le droit à la participation des citoyens, étant entendu que celle-ci doit permettre, encourager et respecter que les communautés et les organisations jouent un rôle essentiel dans l'analyse et la compréhension de tout élément qui facilite la prise d'une décision définitive sur une activité ou politique qui touche à leurs territoires. Le droit à l'autonomie et à l'autodétermination est fondamental car il n'y a pas d'autonomie ni d'autodétermination sans territoire, et inversement. En plus, l'autonomie et l'autodétermination ne peuvent pas être exercées sur un territoire si elles violent l'autonomie et l'autodétermination – et d'autres droits de l'homme – d'autres territoires. Ainsi, la déclaration d'un territoire libre est étroitement liée à la validité, à la mise en pratique et au respect des droits de l'homme.

Le processus pour déclarer qu'un territoire est libre découle de la décision prise par une communauté, un peuple ou une organisation, de défendre son territoire

contre toute activité ou politique dont on pense qu'elle viole, détériore ou affaiblit le mode de vie – ou le modèle de développement – qu'ils veulent pour leur territoire.

Comme tout mouvement, celui-ci se construit au moyen d'alliances entre les diverses organisations et communautés. Il peut surgir de la proposition d'une organisation ou d'une communauté qui montre comment une activité ou une politique a des effets négatifs sur certains domaines de la vie quotidienne de la population. En général, ces activités ou politiques ne proviennent pas de la communauté, elles sont imposées par des autorités gouvernementales, soit en autorisant un agent privé, comme une grande entreprise, à réaliser une activité, soit en appliquant une politique publique.

Dans certains cas, la déclaration s'accompagne de mécanismes juridiques ; dans d'autres il n'en est pas ainsi. Elle comporte un fort travail de divulgation, d'information, de formation, de communication, de plaidoyer, de formation d'alliances. La déclaration elle-même n'est qu'un premier pas car elle ne garantit rien, même lorsqu'elle bénéficie du soutien d'un instrument juridique. Il faudra ensuite s'efforcer de la mettre en vigueur et de la défendre. Ainsi, les processus organisationnels qui ont permis d'obtenir la déclaration doivent être maintenus en permanence.

C'est pourquoi il est essentiel, en plus d'obtenir la légalisation du territoire libre, d'établir au sein du mouvement mais aussi chez le public en général la légitimité politique d'une telle déclaration. De même, il faut établir sa légitimité sociale, éthique et morale, sa correspondance avec la tradition, la conscience environnementale globale et les droits de l'homme. En définitive, il faut montrer que nous luttons pour quelque chose qui est juste et nécessaire. Ceci sera fondamental pour pouvoir défendre cette pratique politique contre les attaques dont elle continuera de faire l'objet pour disputer le territoire.



LES ÉLÉMENTS COMMUNS

L'expérience montre que la 'déclaration de territoires libres' peut avoir lieu à trois moments différents :

- > **au moment de la prévention**, c'est-à-dire avant que le projet ou la politique publique ne soient mis en œuvre. C'est le moment le plus facile (parce que le projet n'a pas encore été exécuté) et le plus difficile (parce qu'il peut encore être perçu comme quelque chose d'abstrait) : en général, le conflit surgit après qu'on en a subi les effets ;
- > **au moment de l'exécution du projet**, à l'une ou l'autre des étapes de sa mise en œuvre, où ont lieu de nombreuses disputes juridiques et médiatiques et des mobilisations ;
- > **au moment de la consolidation**, lorsque le projet est terminé et en fonctionnement ; quand on expulse la plantation, le projet de barrage, de mine ou d'infrastructure en chantier.

Dans chacun des cas, la stratégie employée et les conséquences de la déclaration sont très variées. Cependant, les processus pour déclarer un territoire libre ont certains éléments communs :

La stratégie préventive : elle consiste à comprendre et à partager suffisamment d'information claire sur les effets des projets en question sur les territoires. Ceci nous permettra d'organiser le processus de prise de décisions de façon à éviter les conclusions hâtives ou mal renseignées sur ce que nous combattons. La stratégie préventive est importante parce que, bien que les projets ou les politiques en question soient déjà en place dans nos territoires, elle nous permet d'offrir l'information nécessaire pour voir comment ces projets ou politiques sont liés aux processus basés sur l'extraction de ressources.

Une fois la menace connue, si on veut la combattre c'est pour défendre quelque chose que l'on veut préserver : un mode de vie, des droits, des éléments qui font partie du territoire. Cette étape implique un programme de propositions, implicite dans la déclaration mais souvent escamoté par ceux qui s'y opposent. Nous disons par là que la démarche pour déclarer un territoire libre est surtout positive, elle vise à préserver les territoires et les modes de vie des peuples et des communautés, face à un modèle de dépouillement. Il s'agit de générer des options de rechange, de nouvelles façons de bien vivre et de bien vivre ensemble, d'appropriation ou de réappropriation du territoire, de gestion durable des biens communs (l'eau, la biomasse, l'air, le paysage, l'énergie et bien d'autres encore).

L'information, un pas vers la transformation : la connaissance de la menace qui plane sur le territoire est très importante parce qu'elle implique d'expérimenter, d'analyser et d'évaluer du point de vue politique s'il

convient ou non de mettre le processus en marche. Nous savons que la décision n'est pas facile à prendre, vu l'énorme volume de travail qu'elle implique. Cependant, que les

décisions sur les actions à entreprendre pour défendre le territoire soient prises en connaissance de cause.

L'organisation de réseaux : nous devons considérer de nous organiser de façon large, c'est-à-dire dans le territoire mais aussi vers l'extérieur, en recherchant toujours une large représentation sociale et sans perdre de vue que nous avons besoin du soutien de beaucoup de personnes et de secteurs qui, eux aussi, luttent depuis leurs tranchées et leurs positions pour des projets de vie, des biens communs et de la terre. Cette organisation nous permet de montrer qu'il y a de la force, de la sagesse et de la conviction dans notre défense et nos propositions. La formation d'alliances nous aide aussi à mieux comprendre d'autres problèmes, à articuler d'autres luttes et à dresser un programme commun de travail pour l'avenir.

Les stratégies médiatiques : une stratégie de communication permet d'expliquer à d'autres personnes et organisations pourquoi il est nécessaire de déclarer le territoire libre. Cela implique de produire des matériels de communication, de travailler avec la presse et avec le public en général, de nous adresser à certains acteurs sociaux qu'il convient de gagner à notre cause pour qu'ils y participent activement. Et ce, pour que le message central, les raisons pour lesquelles nous allons déclarer le territoire libre, pénètre dans les gens et parvienne à beaucoup plus de personnes. Les outils peuvent être des dépliants, du matériel audiovisuel, des flashes à la radio, des photographies et bien d'autres encore.

La stratégie politique : les actions peuvent aller du plan local au plan international. Au plan local, le porte à porte permet d'expliquer aux habitants du territoire, au cas où ils ne le sauraient pas déjà, quels sont les fondements du travail pour la déclaration et ce qu'ils peuvent faire pour y parvenir. En plus, au cours de ces visites la proposition s'enrichit, d'autres personnes rejoignent le mouvement et la solidarité augmente. Cela peut se faire aussi dans les assemblées communautaires et aux endroits où l'on peut donner de l'information sur l'arrivée de projets.

Si l'on choisit de faire appel aux instruments juridiques, les tâches sont différentes. Certains mouvements essaient d'obtenir qu'une autorité publique déclare le territoire libre. Dans ce cas, il faut plaider en faveur de cette décision auprès de ceux qui vont la prendre, organiser des séminaires, participer à des débats, prévoir des activités pour expliquer pourquoi il faut prendre une telle décision. Cela comporte aussi d'avoir des réunions de travail, avec ceux qui prendront la décision mais aussi avec d'autres personnes que nous estimons importantes, d'analyser des documents, etc. Le plus souvent, les mobilisations sont indispensables pour exercer des pressions sur ceux qui prendront la décision et pour que davantage d'organisations et de personnes puissent ensuite défendre la déclaration. Il est fréquent que l'on parle du droit au consentement préalable, libre et éclairé – lequel doit être aussi approprié à la culture de la communauté où la consultation aura lieu. Il s'agit d'un droit important, mais on pense parfois qu'il consiste tout simplement à organiser une consultation, sans qu'il soit nécessaire d'en respecter le résultat.



CEIBA - Amis de la Terre Guatemala

Ceci est dû au fait que les gouvernements pensent que c'est à eux de prendre la décision définitive, alors qu'il n'en est pas ainsi. D'autre part, parfois on n'accorde pas à la communauté le temps dont elle a besoin pour analyser l'information reçue selon son système traditionnel de discussion et de prise de décision. Ainsi, cet instrument qui est aussi un droit est parfois utilisé de façon négative.

La mobilisation est une stratégie pour montrer que la déclaration n'est pas réclamée par un petit groupe mais par toute la population du territoire. La présence dans la rue est toujours importante car elle peut contribuer à attirer davantage de sympathisants, et approfondir la connaissance des raisons pour lesquelles il ne faut pas baisser les bras.

Une fois la déclaration obtenue, il faut la défendre. Si elle est le résultat d'une mesure politique, toutes les activités précédentes, et beaucoup d'autres, se maintiendront. En plus, il faut rester attentif pour éviter que les autorités publiques n'accordent aucun permis ni n'approuvent aucune politique qui porte atteinte à la déclaration. Il faudra surveiller qu'aucune autre décision ne conspire contre la déclaration.

LES ÉLÉMENTS QUI DÉCOULENT D'EXPÉRIENCES CONCRÈTES

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de recette pour déclarer un territoire libre. Malgré les éléments communs que nous avons signalés, chaque processus fait apparaître des éléments nouveaux dont on peut tirer des enseignements pour enrichir notre travail. Nous en indiquons quelques-uns qui découlent d'expériences concrètes.

En Mésoamérique, le M4 (Mouvement mésoaméricain contre le modèle d'extraction minière) est convenu d'utiliser la déclaration de territoires libres comme l'une de ses stratégies, à partir de 2011.⁴ Cet accord politique qui faisait partie de la stratégie de prévention avait pour but de compter des territoires libérés avant l'arrivée des projets, afin de prévenir au lieu de réagir. Nous voyons donc que la déclaration fait partie d'une stratégie plus large et qu'elle peut être utilisée avant ou après que la menace se concrétise sur le territoire.

Du fait que le mouvement existait dans plusieurs pays, l'accord a prévu que chaque pays l'appliquerait selon ses conditions juridiques, politiques et culturelles. Ainsi, au Guatemala il serait appliqué au moyen de consultations communautaires ; à El Salvador, au moyen des structures municipales, et au Mexique par l'intermédiaire des communautés agraires certifiées ou au moyen d'accords politiques des organisations paysannes et indigènes.

Ce travail a comporté la réalisation d'assemblées, d'ateliers et de rencontres pour que les communautés agraires ou les organisations décrètent, dans des termes permis par la loi ou dans des termes politiques, que les territoires étaient libres de mines et de barrages. Selon les régions, les organisations tiennent à empêcher l'exécution d'autres types de projets et travaillent pour déclarer leurs territoires libres de barrages, de mines, d'organismes transgéniques et de tout ce qui porte atteinte aux droits de l'homme, pour empêcher les grandes entreprises de s'en emparer. Grâce à cette stratégie, on dispose de matériel éducatif, informatif et visuel qui identifie la campagne territoriale. À certains endroits, la déclaration de territoire libre ne garantit pas que les grandes entreprises cessent de diviser, d'explorer, d'acheter ou de corrompre, parmi d'autres activités. C'est pourquoi le M4 a estimé nécessaire de constituer des brigades pour surveiller le respect de la

4. Communication personnelle avec Gustavo Castro, Otros Mundos – Amis de la Terre Mexique. Tout ce que l'on mentionne ici au sujet du M4 provient de cet entretien.

décision. En plus, certains gouvernements, comme celui du Mexique, approuvent des lois qui criminalisent la protestation, la mobilisation sociale et la résistance.

L'expérience du M4 nous apprend que la déclaration préventive de territoire libre peut éviter que l'activité destructrice s'y installe. Au moins, elle permet que les gens soient au courant et que les organisations et les mouvements actifs pour la défense du territoire empêchent le projet de se concrétiser, parce que la communauté concernée connaît les effets et les dangers que comporte une telle activité. L'évaluation politique de la situation est indispensable pour que le mouvement sache sur quoi il peut compter et contre quoi il devra lutter. Le travail avec les communautés est essentiel pour que la déclaration se maintienne. Il faut signaler que les activités pour obtenir la déclaration découlent d'un accord politique entre les organisations et les mouvements concernés ; cet accord a du poids au moment de déterminer les priorités et d'exécuter les actions, et il engage l'ensemble des participants dans la réalisation d'un objectif commun. Au début du processus, quand on analyse les problèmes on constate qu'il ne s'agit pas seulement des mines mais des barrages, des organismes génétiquement modifiés et de toute activité qui s'installe dans les territoires pour faire gagner de l'argent à des acteurs privés et sans aucun bénéfice pour la communauté. Toutes ces activités font partie d'un système où les communautés et leurs territoires n'existent qu'au profit de ceux qui les exploitent. Or, le processus pour déclarer les territoires libres contribue à susciter la critique du modèle de développement, à découvrir les diverses formes d'oppression et leurs causes, tandis que les communautés construisent leur propre modèle de développement autour duquel sera organisé le processus.

Dans la région mésoaméricaine, en plus du travail du M4 nous avons trouvé d'autres exemples de déclarations de territoires libres. Au Honduras, au moyen d'assemblées populaires organisées dans au moins dix municipalités, on a réussi à déclarer les territoires libres d'extraction minière. Au Guatemala, grâce à des consultations organisées par les communautés elles-mêmes, plus d'un million de personnes de tout le pays ont voté pour déclarer une grande partie du territoire libre d'extraction minière.⁵ À El Salvador, au cours d'une consultation officielle, presque cent pour cent des voix ont été contre l'activité minière. C'était la troisième consultation réalisée dans le pays.⁶ Huit communautés de Tapachula ont déclaré leurs territoires libres de mines et de barrages.⁷ Le 11 novembre 2014, à Chicomuselo, Chiapas, plusieurs organisations ont créé le Front d'organisations qui déclarent le territoire libre de mines et de barrages ; il s'agit d'une déclaration politique qui fait partie d'une lutte plus large. Cette même

déclaration a été faite dans huit municipalités du Chiapas et ratifiée par une assemblée à laquelle ont participé plusieurs communautés, en présence d'un notaire qui en a pris acte.⁸ La municipalité d'Escuintla, au Chiapas, s'est déclarée libre d'extraction minière,⁹ tout comme les municipalités de Xochitepec et Miacatlán de l'état de Morelos.¹⁰ Le 8 décembre 2014, trente-neuf ejidos, biens communaux, communautés et organisations sociales, paysannes et indigènes, représentés par les autorités légales des communautés agraires et par leurs délégués venus des municipalités de Tapachula, Motozintla, Huixtla, Huehuetán et San Cristóbal de las Casas, et accompagnés par plusieurs organisations nationales, ont déclaré que leurs terres et territoires étaient libres de barrages hydroélectriques et d'exploitation minière. En même temps, ils ont appelé les autorités nationales, fédérales et municipales à respecter cette décision et à annuler tout permis octroyé à ces activités dans leurs territoires. Ils ont dit que les peuples avaient le droit de déterminer leur avenir et la meilleure façon d'utiliser leurs terres et territoires pour réussir à vivre dans les meilleures conditions possibles, et de faire respecter les droits de l'homme et ceux des peuples indigènes. De même, ils ont exhorté d'autres communautés à déclarer leurs territoires libres.

Un cas important à signaler est celui de la région Montaña de Guerrero, au Mexique, où par le biais du Conseil des Autorités agraires, un processus a été organisé pour défendre le territoire et contre l'exploitation minière et la réserve de la biosphère. Les membres du Conseil sont les autorités agraires de neuf municipalités, et ils sont appuyés par d'autres. Tous les mois, ou tous les deux mois, des forums d'information sont organisés dans les villages qui font partie de concessions minières et dans ceux où le gouvernement veut établir une réserve de la biosphère. Ces activités d'information ont déjà eu lieu dans dix-sept communautés agraires ; elles ont donné lieu à la réalisation d'assemblées dont les procès-verbaux font acte du refus de l'extraction minière et de la réserve de la biosphère (qui inclut des projets REDD+ et de paiement pour services environnementaux). En plus, on continue de travailler en permanence à échanger de l'information et à renforcer les règlements intérieurs de chaque communauté agraire afin d'y inclure d'autres instruments juridiques qui empêchent l'accès des entreprises.¹¹

D'après les estimations du REMA (Red Mexicana de Afectados por la Minería), près de deux mille communautés se sont prémunies contre les mines en se déclarant territoires libres de mines. Lorsqu'un territoire est menacé par des entreprises et des investissements de divers genres, les communautés concernées ont tendance à le déclarer 'libre de mégaprojets', ce terme comprenant

5. <http://upsidedownworld.org/main/honduras-archives-46/5170-territories-free-of-mining-on-the-rise-in-honduras->

6. <http://www.truth-out.org/news/item/30189-salvadoran-communities-declare-territory-free-of-mining>

7. <http://www.jornada.unam.mx/ultimas/2014/11/27/declaran-pobladores-de-tapachula-territorios-libres-de-mineria-y-represas-3386.html>

8. <http://desinformemonos.org/2013/12/en-chiapas-se-declaran-territorios-libres-de-represas-y-mineras/>

9. <http://movimientom4.org/2015/06/municipio-de-escuintla-chiapas-declarado-territorio-libre-de-mineria/>

10. <http://otrosmundoschiapas.org/index.php/temas-analisis/32-32-mineria/1909-rema-los-pueblos-en-resistencia-siguen-impulsando-territorios-libres-de-mineria>

11. <https://es.scribd.com/document/258326198/Guia-de-Las-Resistencias-Comunitarias>

les barrages, les mines, le système REDD, les organismes transgéniques, les oléoducs, les gazoducs, le fracking, les autoroutes et beaucoup d'autres. Dans le cas du Mexique, la lutte et le succès des territoires libres de grands projets ont été rendus visibles au cours d'une rencontre organisée par le REMA en 2016, renforçant ainsi l'espoir qu'il est vraiment possible de faire quelque chose de différent, quelque chose d'avantageux pour nous.

Dans tous ces exemples nous voyons que les accords politiques conclus par chaque communauté ont beaucoup contribué à obtenir la déclaration. Comme nous l'avons signalé plus haut, c'est un travail destiné à exercer et à faire respecter le droit à l'autonomie. Dans la plupart des cas on ne fait pas appel aux autorités officielles ; c'est plutôt le résultat de l'action collective des organisations, des communautés et des mouvements. On affirme que le territoire est libre et on travaille pour qu'il le soit. C'est une appropriation du territoire, et cette appropriation remet en vigueur les droits de l'homme. Dans d'autres cas on fait appel aux instruments du système juridique, aux autorités locales par exemple, qui sont très utiles quand elles travaillent pour les communautés, ou à des notaires qui rendent solennels les accords politiques conclus par les communautés. Dans tous les cas il est exigé de respecter la décision prise.

En Espagne, les Amis de la Terre ont organisé une campagne pour déclarer certaines municipalités libres de fracking. Le but de cette campagne était de sensibiliser les autorités locales aux effets fortement négatifs de cette technique sur la terre, l'eau, les personnes et le réchauffement planétaire. Par cette campagne on a essayé d'apporter un grain de sable aux autres initiatives populaires dont l'objectif était d'obtenir l'interdiction absolue de cette technique. Les 8 et 9 mai 2015 a eu lieu le 2e Sommet international de l'Assemblée pour l'intégration des territoires libres de fracking. La plénière des Cortes d'Aragon, sous proposition de l'Union aragonaisiste, a demandé au gouvernement que cette Communauté soit déclarée « territoire libre de fracking » pour éviter que la fracturation hydraulique soit employée pour extraire des gaz non conventionnels.¹² En Australie, la communauté d'Adelaide River a été la première à se déclarer libre de champs gaziers. Elle espère ainsi se joindre aux près de 350 communautés qui travaillent pour freiner l'expansion de cette industrie dans leurs régions. Les objectifs de cette mesure sont d'éviter les effets négatifs du fracking, de protéger les industries locales et de montrer que l'appui gouvernemental de cette technique n'a pas de sens.¹³

La victoire contre le fracking aux Pays-Bas a été remportée, entre autres, grâce à la déclaration de municipalités libres. Il s'agissait de déclarations politiques, car c'est le gouvernement national qui est compétent pour autoriser le fracking. Plusieurs d'entre elles ont fait voir aux autorités nationales que la résistance était forte.



Luka Tomac, Amis de la Terre Croatie



Luka Tomac, Amis de la Terre Croatie

12. <http://www.ecologistasenaccion.org/article24616.html>.

13. <http://dontfracktheterritory.org/>.

Des cartes ont été utilisées pour montrer aussi bien les zones où des permis étaient demandés que d'autres où la même chose pouvait se passer. Ainsi, la dimension véritable du problème a été mise en lumière, puisque la même situation pouvait se reproduire à beaucoup d'endroits. D'autre part, il y a eu des activités avec les autorités locales pour traiter de la possibilité de rendre les réglementations plus strictes et d'appuyer les manifestations d'organisations locales contre le fracking. Parallèlement, l'organisation des autorités locales a fait du lobbying dans la capitale et, voyant que les politiciens locaux étaient favorables à la lutte contre le fracking, les autorités nationales ont décidé de reporter à 2023 les décisions à ce sujet.¹⁴

En Australie on trouve un bon exemple de lutte contre le fracking. Le mouvement Gasfield Free Community a démarré en Nouvelle-Galles du Sud, dans un petit village de la région de Northern Rivers dénommé The Channon. Les gens ont commencé à entendre parler des champs gaziers non conventionnels et du fracking, et des effets que cela avait sur les habitants des États-Unis et du Queensland. Les entreprises gazières ont commencé à présenter des projets de forage pour la région.

La population a compris qu'elle devrait agir pour se protéger. Une assemblée publique a été organisée pour parler des effets du fracking, et l'on a trouvé que la législation australienne prévoyait le droit de s'opposer à négocier avec les entreprises gazières (quoique celles-ci gardent le droit d'accéder à la terre). Au cours de la réunion, les gens ont conclu qu'ils ne pouvaient pas se contenter de se refuser à négocier au sujet de leur propriété, parce que la fracturation hydraulique effectuée dans une propriété voisine pourrait porter atteinte à l'eau et à l'air. Ils devaient s'y opposer tous ensemble. Alors ils ont posé à la communauté une question toute simple :

« Voulez-vous déclarer que nos terres et nos chemins sont libres de gaz ? »

Ce fut une occasion importante pour la communauté : les gens craignaient que leurs voisins ne soient pas au courant des répercussions éventuelles du fracking et qu'ils signent des contrats avec des sociétés gazières pour gagner de l'argent ; cependant, presque tous les présents ont levé la main pour dire « oui ». Ce résultat a poussé la communauté à lutter, sachant que ses membres pouvaient compter les uns sur les autres. Comme ils n'étaient pas tous présents à l'assemblée, ils ont décidé d'officialiser l'enquête en allant voir tous les propriétaires terriens pour enregistrer leur réponse. Les membres de la communauté ont parcouru les rues en frappant à toutes les portes pour informer les gens des menaces que comporte l'industrie du gaz non conventionnel et pour leur poser une simple question : « Voulez-vous déclarer que vos routes et vos terres sont libres de gaz ? Oui ? Non ? Pas sûr ? » Les résultats ont été étonnants : plus de 95 % des membres de la communauté ont répondu qu'ils voulaient leurs chemins et leurs terres libres de gaz.

Pour affirmer et célébrer le résultat ils ont organisé une activité spéciale dans le stade de la ville, où ils ont déclaré la zone 'Gasfield Free'. Les communautés y ont célébré ce qu'elles avaient obtenu mais aussi tout ce qu'elles aimaient de leurs terres. Les résultats de l'enquête ont été remis aux autorités locales, aux maires et aux hommes politiques du pays. Il ne s'agissait pas seulement d'une enquête ou d'une pétition, c'était une déclaration où la population affirmait qu'elle ferait le nécessaire pour éviter que l'industrie gazière s'installe dans la région, même si cela comportait de participer à une action directe non violente et de risquer d'être arrêté. Ils se sont engagés à ne pas être violents mais en affirmant que leur décision n'était pas négociable.



Amis de la Terre Australie

14. Communication avec Peter Kodde de Milieudefensie – Amis de la Terre Pays-Bas, 17 novembre 2017.

Cette déclaration de « communauté libre de champs gaziers » a fait le tour de l'Internet. D'autres villes ont fait des assemblées municipales, des enquêtes et des déclarations. Tous les processus ont été différents, ce qui reflète l'individualité de chaque communauté. Elles ont ensuite constitué une alliance afin de travailler ensemble pour protéger la région. Elles savaient que dès que l'industrie s'installerait dans une zone, toutes les autres zones deviendraient vulnérables. Les gens ont commencé à regarder au-delà de leur intérêt personnel et à prendre pour devise de protéger leur peuple et leur région. Finalement, plus de 400 communautés australiennes se sont déclarées libre de charbon et de champs gaziers. Pour certains, la déclaration a suffi pour éviter que les entreprises gazières s'installent dans la zone ; d'autres ont dû les en empêcher en faisant des barrages. Ensemble, ils ont créé un mouvement qui a fait campagne également pour que le gouvernement légifère contre l'extraction de gaz. Certaines régions ont réussi à faire interdire le fracking par la voie législative, tandis que leurs déclarations en ont protégé d'autres contre l'invasion de cette industrie.¹⁵ Une vidéo à ce sujet est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=o7C4ousqB4E>.

C'est ainsi que de nombreuses communautés de divers pays luttent contre le système fondé sur l'extraction, dont les activités minières destructrices sont un bon exemple. L'association de toutes les communautés qui déclarent leurs territoires libres de ces activités contribue à renforcer une identité commune libératrice grâce à l'échange d'expériences.

La lutte contre les organismes transgéniques est un autre exemple du recours à la déclaration de territoires libres. « Un territoire libre d'organismes transgéniques est le meilleur exemple d'autodétermination communautaire en faveur des droits les plus élémentaires des agriculteurs et pour défendre les semences paysannes. Ces semences ont été cultivées et améliorées par nos ancêtres depuis des milliers d'années. Les territoires libres de plantes brevetées telles que les plantes transgéniques sont une des meilleures façons de protéger les agriculteurs qui sont presque en péril d'extinction à cause de l'imposition du système agro-industriel. L'échange de semences entre agriculteurs est une des pratiques que les plantes transgéniques et le brevetage des êtres vivants feraient disparaître. »¹⁶

Au Costa Rica, le mouvement contre les organismes transgéniques a réussi à ce que 78 des 81 cantons du pays s'en déclarent libres au moyen d'accords passés par les gouvernements locaux. En même temps, des centres communautaires pour la protection des semences locales ont été créés pour renforcer la déclaration.¹⁷ La municipalité de Paraíso de Cartago a été la première à le faire, le 21 mars 2005. Celles de Santa Cruz, San Isidro de Heredia, Nicoya et Abangares ont suivi. Les déclarations

sont le résultat du travail collectif des organisations communautaires, de l'information technique fournie par d'autres organisations plus spécialisées, et des Conseils municipaux qui ont dirigé les efforts pour obtenir des déclarations des organismes nationaux. Ce travail sert aussi à revendiquer – ou à remettre en question – le rôle du gouvernement local. L'ensemble du processus est perçu comme une occasion de discuter du problème dont on veut se libérer et d'en prendre conscience, afin de défendre un certain mode de vie. Ce n'est pas seulement la déclaration, c'est aussi tout ce qui vient ensuite pour la maintenir en place et l'appliquer sur le territoire. La déclaration de territoires libres d'organismes transgéniques comporte de lutter pour les semences locales, pour les méthodes agro-écologiques, pour l'échange de semences et pour leur protection en dehors des systèmes de propriété intellectuelle. C'est aussi une lutte pour maintenir l'agriculture et l'alimentation sous contrôle communautaire, avec des méthodes de production fondées sur la diversité des cultures à petite échelle, qui sont celles qui nourrissent le monde tout en améliorant sa santé.

Les deux paragraphes précédents montrent bien que la lutte pour la libération des territoires est surtout positive et transformatrice. En luttant contre les organismes transgéniques on défend un système de production qui revendique les savoirs traditionnels et qui est à l'opposé de l'agro-industrie. En plus de s'opposer aux organismes transgéniques, on s'oppose à la propriété intellectuelle appliquée aux êtres vivants, et même à l'emploi de produits agricoles toxiques qui fait partie du paquet agro-industriel. L'exemple du Costa Rica remet en question le rôle des gouvernements locaux : sont-ils là pour suivre les ordres et les politiques du gouvernement national, ou peuvent-ils devenir l'organe officiel qui défend les droits des communautés locales du fait qu'ils en sont les plus proches ? Un gouvernement local est-il capable d'affirmer son autonomie à partir de la défense des positions politiques des communautés locales qu'il est censé représenter ?

En Colombie, lors d'une campagne pour défendre la biodiversité et la souveraineté alimentaire on a trouvé que la déclaration de territoires libres d'organismes transgéniques était une façon d'empêcher l'entrée de ces organismes sous n'importe quelle forme, afin de protéger les semences locales, de renforcer la souveraineté alimentaire et d'améliorer la santé. La déclaration a été conçue comme une série de processus qui aboutissaient à une même fin. Ainsi, certains pouvaient recourir à la voie juridique, d'autres pouvaient ne pas le faire ; certains pouvaient recourir aux autorités locales, d'autres non ; la déclaration pouvait porter sur les propriétés de personnes individuelles ou aller au-delà... Tout cela aboutissait à la formulation d'une proposition de développement, à la vision du développement qui convenait à la région. Cela

15. Communication avec Chloe Aldenhoven des Amis de la Terre Australie, 27 novembre 2017.

16. http://www.ecoport.net/Eco-Noticias/En_la_defensa_de_nuestras_semillas_territorios_libres_de_transgenicos_ya!

17. http://kioscosambientales.ucr.ac.cr/index.php?option=com_content&view=article&id=671:territorios-libres-de-transgenicos-en-costa-rica-y-establecimiento-de-centros-comunitarios-de-proteccion-de-semillas-campesinas&catid=46:opinion&Itemid=67.

a comporté des activités de formation et bien d'autres encore.

En mars 2012, Semillas de Identidad de Colombia a publié un manuel au sujet des déclarations, où étaient présentées les étapes à parcourir : détermination du problème, formation, débat avec les communautés, recherche d'alternatives, divulgation, identification des protagonistes et des alliés, conception de projets et de programmes pour la récupération des semences, élaboration d'un règlement intérieur, suivi et contrôle, et gestion institutionnelle.

L'exemple précédent reprend et complète les tâches à effectuer pour déclarer un territoire libre.

Dans l'exemple suivant, nous souhaitons montrer que des processus pour déclarer des territoires libres ont été entrepris non seulement par des communautés, des organisations ou des mouvements mais aussi par des organismes d'État. Ainsi, début 2006 plus de 170 régions de 25 pays de l'Union européenne et 4 500 gouvernements ou organismes locaux avaient été déclarés « libres d'OGM », et leur nombre ne cesse d'augmenter. En plus, l'Europe a un réseau de soixante-quatre régions libres d'OGM.¹⁸ Pour être membre du réseau il faut être une autorité régionale ou, à défaut, d'une autorité locale. Il faut qu'il y ait des organes capables de prendre des décisions politiques reconnues par les États membres. La candidature à l'adhésion doit être exprimée par ces organes en parcourant toutes les étapes nécessaires et le réseau doit en être informé. Cet exemple montre que des réseaux pour déclarer des territoires libres ont été constitués également par des organismes d'État en suivant des procédures formelles.

Qu'il s'agisse de déclarer des territoires libres d'extraction minière, de fracturation hydraulique ou d'OGM, dans tous les cas on est confronté aux grandes entreprises. C'est pourquoi La Vía Campesina¹⁹ considère qu'il est important de lutter pour déclarer les territoires libres de sociétés transnationales, car ce sont elles qui veulent imposer la

monoculture au détriment des droits des peuples.

La stratégie pour déclarer les territoires libres a été reprise par le Traité des Peuples,²⁰ auquel ont contribué les Amis de la Terre International et dont le but est de rendre les transnationales responsables des violations des droits de l'homme qu'elles commettent :

« Défendre les territoires et les droits des communautés face à l'extractivisme et à l'économie 'verte'.

[...] Les luttes pour la justice environnementale et pour la défense des territoires contre l'accaparement de terres par les grandes entreprises sont au cœur de l'articulation de la résistance, allant de celle des communautés qui refusent les projets d'envergure, l'énergie polluante, les plantations ou l'exploitation des ressources minières, à celle exprimée par les mobilisations nationales et mondiales pour des politiques publiques et des accords internationaux. En s'appuyant sur les dispositions d'instruments internationaux tels que la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, les peuples autochtones, d'autres communautés traditionnelles et des autorités locales défendent la souveraineté des peuples sur leurs territoires et leur droit de choisir leurs propres voies vers le développement. »

Les luttes pour la libération de nos territoires sont des processus politiques qui demandent beaucoup de travail. Il n'est pas facile d'obtenir qu'une autorité nationale fasse une déclaration de ce genre. Il n'est pas facile non plus qu'un mouvement y parvienne, et, dans les deux cas, la déclaration est difficile à maintenir. Or, malgré les difficultés, de nombreuses communautés, accompagnées de leurs organisations et des mouvements sociaux, déclarent depuis des années leurs territoires libres, démontrant ainsi qu'on peut le faire. C'est grâce à des processus de ce genre que devient possible la construction de nouveaux paradigmes et de mondes différents.



Amis de la Terre International

18. <http://gmofree-euroregions.regione.marche.it/Home.aspx>.

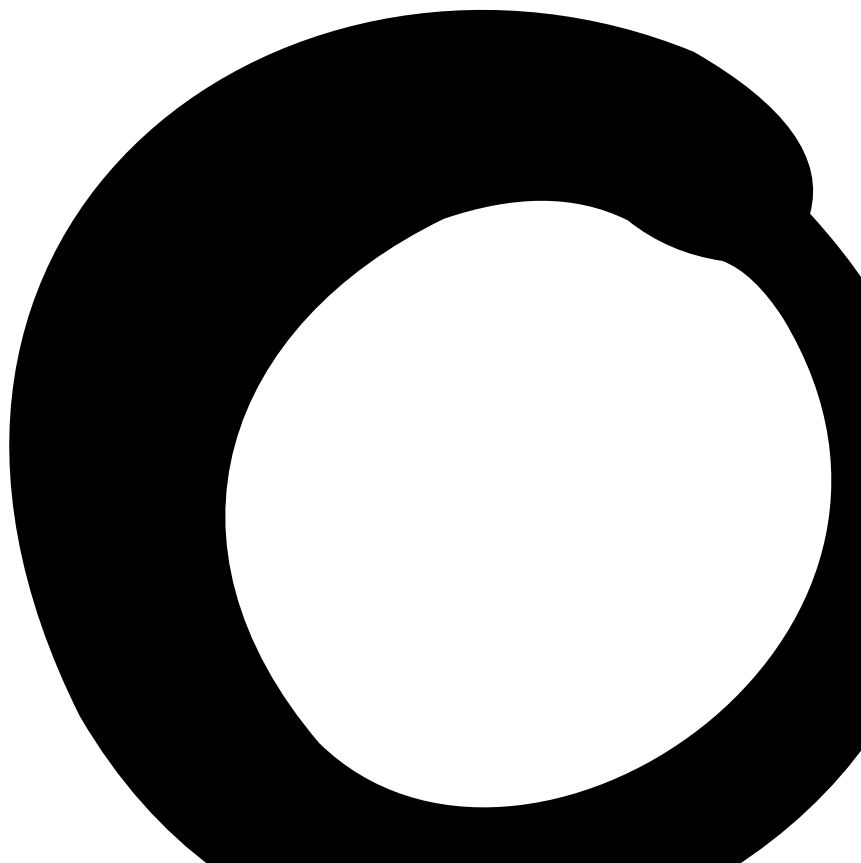
19. <http://cloc-viacampesina.net/es/component/content/article/34-demo-category/288-rocio-alorda-mmmclococomunicacion>.

20. <https://www.stopcorporateimpunity.org/wp-content/uploads/2016/11/PeoplesTreaty-FR-mar2015.pdf>, p. 44.



LA DÉCLARATION DE TERRITOIRES LIBRES

COMPILATION D'IDÉES ET D'EXPÉRIENCES



**Les Amis
de la Terre
International**

WWW.FOEI.ORG

AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL
INTERNATIONAL SECRETARIAT
P.O. BOX 19199, 1000 GD
AMSTERDAM, PAYS BAS

TÉLÉPHONE +31 (0) 20 622 1369 FAX +31 20 639 2181
INFO@FOEI.ORG | TWITTER.COM/FOEINT_FR
FACEBOOK.COM/FOEINT_FR